



**Déclaration de la FSU au Comité Technique Académique de Rouen.
Le 09 octobre 2020.**

Madame la Rectrice.

“Nous sommes prêts”, tels furent les mots péremptoires de notre Ministre pour cette rentrée 2020. D’autres déclarations suivirent, toutes plus optimistes les unes que les autres, jusqu’à la caricature, faisant fi des réalités sanitaires et scolaires.

“Nous sommes prêts” : le Ministre parlait sans doute de lui et de ses services de communication puisqu’il tente depuis plus d’un mois de nous faire croire que la COVID-19 ne rentre ni dans les écoles ni dans les établissements du second degré. Le gouvernement veut fermer les cafés, mais laisse ouvert les cantines scolaires... Le télé-travail est à privilégier dans tous les secteurs professionnels, mais pas dans l’Education nationale, où les personnes vulnérables sont particulièrement maltraitées. Le protocole sanitaire est tellement allégé qu’il ne ressemble à rien, et toutes les responsabilités sont renvoyées au local, occasionnant une multitude de situations différentes et pas vraiment rassurantes...

Pour notre Académie, la FSU demande que soit rapidement fait un bilan complet de la période de confinement, conformément au point 1 des orientations stratégiques ministérielles, alors même qu’une autre période de confinement est officiellement envisagée par certains chefs d’établissement qui demandent aux familles le niveau d’équipement informatique de l’élève ainsi que des adresses de courriel...

Sur le terrain, dans le quotidien des écoles, établissements et services, nous ne sommes pas prêts... Depuis plus d’un mois, les directrices et directeurs d’école sont sous pression, pour rassurer les familles, accompagner les malades et les cas contacts, et continuer à remplir les fonctions quotidiennes de leurs missions.

Depuis plus d’un mois, les enseignants tentent, comme ils le peuvent, de faire cours dans des classes toujours trop chargées, avec, dans les collèges et les lycées, des élèves masqués dont ils ne connaissent pas le visage. Cela n’a l’air de rien, mais quelle transformation du quotidien pour un métier de contact et de transmission !

Depuis plus d'un mois, les élèves sourds et leurs enseignants n'ont pas accès aux masques "inclusifs". Ils sont commandés, nous dit-on... Tant mieux, mais n'est-ce pas un peu tard quand on affirme être prêt ?

Depuis plus d'un mois, les agents territoriaux font du mieux qu'ils peuvent pour assurer le nettoyage des locaux ou le service de la cantine, souvent en sous-effectifs car les collectivités territoriales ne recrutent pas et ont des difficultés à remplacer les malades ou les agents vulnérables.

Depuis plus d'un mois, les infirmiers.es de l'Éducation Nationale répondent aux sollicitations des chefs d'établissement, des équipes, des familles sur les protocoles COVID, accueillent les élèves en souffrance, relancent les soins interrompus pendant le confinement, pallient l'absence des assistantes sociales dans les lycées et celle des médecins occupés ailleurs, accueillent les élèves potentiellement malades de la Covid sans protection particulière (le matériel arrive cette semaine...). Les infirmiers.es de l'Éducation Nationale sont à bout de souffle, à peine un mois après la reprise, car malgré les recommandations, aucun poste n'a été créé.

Pire encore, certain.es volontaires quittent leurs établissements, sur ordre du DASEN, pour aller répondre au téléphone COVID... C'est bien méconnaître les besoins des élèves ! Cerise sur le gâteau, le « fameux » service de santé scolaire (ce contre quoi les infirmier.es luttent depuis plusieurs mois) est plébiscité par Mme la Rectrice, qui fait le choix d'augmenter de 46% l'IFSE des conseillères techniques alors que les infirmiers.es du BOP 230 ont vu (aperçu) péniblement leur IFSE augmenter de 3%... Madame la Rectrice place ainsi celles-ci à un niveau de rémunération bien supérieur aux infirmier.es de terrain, créant ainsi une pseudo hiérarchie, beaucoup d'injustice, et une opposition certaine entre collègues ayant les mêmes diplômes... Jusqu'où le mépris de l'administration envers les infirmiers.es ira-t-il ??

Depuis plus d'un mois, les lycéens subissent la supercherie de la réforme du lycée, avec l'explosion du groupe classe, la difficulté de parler avec un enseignant de référence puisque les professeurs principaux n'ont pas en classe certains élèves dont ils ont théoriquement la charge. Et que dire du calendrier ubuesque des examens du bac imposant de boucler des programmes pléthoriques en à peine 5 mois ! Et que dire des épreuves EPS au bac pour lesquelles est instauré un barème par établissement alors que les activités peuvent être identiques, épreuves dont les référentiels locaux risquent d'être validés après le début de l'évaluation des élèves.

Que dire de la réforme de la voie professionnelle, où le temps d'enseignement est réduit alors même que les élèves de cette voie sont les plus fragiles. Force est de constater qu'aucune réponse n'est apportée à ces élèves, souvent les plus décrocheurs, pour les soutenir dans leur formation.

C'est aussi pour cela que, dans ce contexte, l'éducation prioritaire doit être confortée et intégrer les lycées. La clause de sauvegarde pour la prime « éducation prioritaire » est supprimée faisant baisser d'office les salaires des collègues. Les États généraux de l'éducation prioritaire organisés par la FSU en janvier 2021 seront l'occasion de porter les revendications et les exigences des personnels pour une éducation prioritaire aux moyens renforcés permettant la réussite de tous les jeunes. Les moyens existent pourtant !

Le ministre continue d'inciter les chefs d'établissement à prendre des initiatives au niveau local contre les statuts des personnels et les textes réglementaires comme, par exemple, en proposant dans une foire aux questions des départements d'élèves en PFMP au fil de l'eau pour soi-disant pallier les difficultés induites par le contexte sanitaire et économique ...

Contrairement à d'autres pays européens, aucun emploi supplémentaire n'a été créé pour cette rentrée 2020, alors que le second degré gagne des élèves ; les suppressions de postes ont été maintenues alors qu'il est urgent d'abaisser les effectifs dans les classes et de proposer des cours de rattrapage en petits groupes pour les élèves qui en ont besoin. Les seules réponses à l'accentuation des inégalités ont consisté dans une pluie de dispositifs le plus souvent inopérants (vacances apprenantes, 2S2C, heures supplémentaires). Ces derniers participent de la redéfinition de nos métiers voulue par le Ministre : s'y ajoutent les pressions liées à la continuité pédagogique et les injonctions au tout numérique.

Disons le clairement, Madame la Rectrice, rien n'était prêt pour cette rentrée 2020 ! Les discours du Ministre sont tellement décalés par rapport au quotidien des élèves et des agents qu'ils en seraient risibles s'il ne s'agissait de l'avenir de notre jeunesse.

Et les annonces budgétaires pour 2021 ne sont pas rassurantes. Si le premier degré n'est pas touché par ces restrictions, les 1800 ETP supprimés dans le second degré provoqueront une catastrophe dans les collèges et lycées dont les effectifs sont appelés à augmenter. Nous assistons au sacrifice d'une génération complète d'élèves, à cause de l'impéritie d'un ministre et d'une volonté politique de détruire le service public d'éducation pour ne pas "créer de la dette"... Affligeant !

Outre ces suppressions de postes annoncées, la FSU dénonce également la disparition de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement, Cet observatoire a fait maintes fois ses preuves pour alerter sur la situation dans les établissements scolaires. Ce n'est sûrement pas la cellule « bâti scolaire » créée par le ministère qui le remplacera. Avec cette suppression, disparaît toute information indépendante sur l'état réel sanitaire et sécuritaire des bâtiments scolaires.

Côté personnels administratifs, techniques, santé et social, la question de la politique indemnitaire est un sujet d'actualité puisque vous présentez aux organisations syndicales un projet unifié pour toute la Normandie. Toute la Normandie ? En fait, pas vraiment car vous renvoyez à plus tard la discussion pour deux tiers d'entre eux en 2021, tous ceux qui exercent en établissements scolaires. La « revalo » concerne en réalité les services académiques avec un projet qui peut sembler positif mais tant que le complément indemnitaire annuel versé en décembre de chaque année n'est pas connu, nous restons dubitatifs. En tout cas, la position de la FSU est claire : aucun recul en matière de pouvoir d'achat entre 2019 et 2020 pour aucun agent.

Pour terminer, nous tenons à exprimer notre agacement sur l'organisation de ce CTA. Les documents préparatoires ont été transmis très tardivement. la FSU tient à rappeler que ces représentants dans cette instance ne sont jamais totalement déchargés, et que le travail syndical se fait souvent en soirée, en supplément des tâches professionnelles quotidiennes. Nous ne nous en plaignons pas, mais le respect des délais d'envoi des documents préparatoires fait partie des éléments qui permettent un échange de qualité. L'ordre du jour ne contient ni point de situation sur la situation sanitaire, ni bilan de rentrée. Les engagements pris lors de CTA précédent, tel qu'un GT sur le budget académique, ou un CTSA, ne sont pas tenus. Et nous devons soumettre de nombreuses questions diverses pour obtenir des réponses.

Ne croyez pas, Madame la Rectrice, que vos missions seront plus faciles à remplir lorsque vous n'aurez plus à rendre des comptes dans des instances académiques. Au contraire, sans nous, votre dialogue avec le Ministre ne sera qu'un "village Potemkine".

Dans l'urgence liée à la situation sanitaire, la FSU réclame des moyens supplémentaires, tant matériels qu'humains, afin de permettre à l'ensemble de la communauté éducative de travailler dans des conditions sereines.

La FSU revendique de plus un vaste plan pluri-annuel de créations de postes et de recrutements afin de faire baisser partout le nombre d'élèves par classe et de permettre les dédoublements nécessaires à la réussite de tous.

Elle demande l'ouverture de négociation sur les salaires, l'arrêt du gel de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat. La revalorisation promise depuis 3 ans demeure virtuelle, Jean-Michel Blanquer continuant à la lier à une évolution du métier enseignant, fondée sur plus d'individualisation et un temps de travail alourdi.

Enfin, pour assurer l'avenir des élèves actuels et à venir, la FSU continue à s'opposer aux réformes successives du collège, du lycée, de la voie professionnelle et du bac. D'autres choix politiques et éducatifs sont possibles !